

Concours « Don't Look Away » (Ne détournez pas le regard) 2019 - 2020

Etudiants, mobilisez vous contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme.

En 2018 – 2019, le concours a été organisé avec le soutien et la générosité de :



Pourquoi participer au concours ?

- **Des millions** d'enfants sont victimes d'exploitation sexuelle dans le monde, dont une partie est abusée par des touristes/voyageurs. Tous les pays sont concernés !
- C'est une opportunité pour les étudiants en Tourisme et Hôtellerie de France (BTS, licence etc.):
 - De se mobiliser contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme
 - D'agir en tant que **futur professionnel du tourisme** pour informer les voyageurs, prévenir les risques et signaler les situations douteuses
- Cette initiative participe au **développement d'un tourisme durable et responsable** vis-à-vis des populations locales et notamment des enfants.

Un concours dynamique grâce au format vidéo !

- Depuis l'année dernière, le format du concours a changé. Nous ne demandons plus aux étudiants de créer une affiche mais une vidéo à destination des voyageurs/touristes afin de les sensibiliser à l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme.



Léa BLONDEAU, Emilie LAFFAGE et Léa MARTENS-AUBERT de l'AFTRAL, Villette d'Anthon (38), ont proposé cette vidéo pour le concours Don't Look Away 2019 et ont obtenu la 1ère place !

<https://www.youtube.com/watch?v=FBofu9WMvys>

La vidéo (1)

- Elle doit durer **1 minute** au maximum !
- Elle peut être filmée avec n'importe quel outil : téléphone, appareil photo, caméra...
- Elle peut être montée avec n'importe quel logiciel vidéo : n'achetez pas un logiciel spécifiquement pour le concours, il existe des logiciels **gratuits** disponibles sur tous les ordinateurs.
- Elle devra être livrée dans un format accessible à tous, et mise en ligne sur une chaîne Youtube qui vous appartient (créée spécialement pour l'occasion ou déjà existante).

La vidéo (2)

- Cette année, la consigne est plus précise. La vidéo que vous créerez aura pour objectif de **promouvoir le signalement des situations d'exploitation sexuelle d'enfants** dont les touristes/voyageurs pourraient être témoins à l'étranger.
- Le signalement est extrêmement important pour détecter les situations et protéger les enfants. Une plateforme de signalement regroupant plusieurs pays existe : <http://dontlookaway.report/>
C'est cette plateforme que vous devrez promouvoir dans la vidéo.
- La vidéo devra contenir les logos des 3 associations (ACPE, ECPAT France & FFTST).
- Renseignez-vous (<https://ecpat-france.fr/signalez/>) afin d'être précis sur les messages que vous souhaitez faire passer.



Comment participer ?

- 1 **Lancez-vous seule(e) ou en groupe** (5 personnes maximum)
- 2 **Créez une vidéo** (1 minute maximum) pour sensibiliser les voyageurs/touristes à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et promouvoir le signalement
- 3 **Publiez votre vidéo** sur votre chaîne Youtube
- 4 **Remplissez la fiche d'inscription** qui doit être retournée par mail
- 5 Envoyez votre fiche d'inscription ainsi que le lien vers votre vidéo le **1^{er} février 2020** au plus tard à l'adresse mail suivante : fftst@club-internet.fr

Attention aux droits d'auteurs

ACPE, ECPAT France et la FFTST **déclinent toute responsabilité** quant à l'utilisation, par les étudiants, d'images et de musiques dont ils n'auraient pas les droits d'auteurs.

- A propos des images : n'utilisez pas des photos/images reconnaissables d'enfants victimes ou qui pourraient donner l'impression d'avoir été victimes. Soyez créatifs et choisissez des photos/scènes de dos, de côté ou autres.
 - ❑ Toute photo utilisée doit être libre de droit ! N'utilisez pas de photos provenant de campagnes de sensibilisation déjà existantes ou obtenez les autorisations des auteurs (preuve écrite).
- A propos de la musique : les vidéos étant publiées sur Youtube, utiliser une musique libre de droit est essentiel ! N'en achetez pas spécifiquement pour le concours, beaucoup de musiques gratuites et libres de droit sont disponibles sur internet.

Comment gagner ?

- Les principaux critères de sélection pour attribuer les 3 prix gagnants seront :
 - La créativité/l'originalité**
 - La réalisation/le scénario**
 - La pertinence du message**
- Les gagnants seront choisis par un jury composé des représentants d'ACPE, d'ECPAT France et de la FFTST.

Quelques pistes et conseils

- N'hésitez pas à **consulter les sites internet** des associations partenaires pour vous renseigner sur l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme.
- Surtout, **ne tombez pas dans les clichés** (images trop sombres, trop choquantes etc) et réfléchissez aux messages que vous souhaitez faire passer :
 - Tous les enfants sont vulnérables et exposés à l'exploitation sexuelle (filles et garçons, de tout âge)
 - Tous les pays sont touchés par le phénomène (pas seulement la Thaïlande)
 - Il n'y a pas d'abuseur type : tous les voyageurs/touristes, même ceux auxquels on ne pense pas peuvent potentiellement abuser d'enfants (même les femmes !)
 - Le signalement est extrêmement important pour détecter les situations et protéger les enfants. Une plateforme de signalement regroupant plusieurs pays existe : <http://dontlookaway.report/?lang=fr>

Quelques pistes et conseils

- Un enfant est un **individu âgé de moins de 18 ans** : attention donc à ne pas vous concentrer uniquement sur les jeunes enfants mais aussi sur les adolescents par exemple
- **Attention à la terminologie** : n'utilisez pas le terme « tourisme sexuel impliquant des enfants » mais préférez « exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme ». De manière générale, renseignez-vous sur le sujet : la terminologie doit être précise et ne s'invente pas.

L'annonce des résultats

- Chaque année, les résultats sont annoncés de la même manière. Après la sélection des 3 groupes gagnants par le jury, lesdits groupes sont directement contactés par la FFTST pour l'annonce et l'organisation de la remise des prix.
- Les résultats sont publiés en ligne sur les sites de l'ACPE, ECPAT France et de la FFTST.
- Les groupes qui ne sont pas gagnants à l'issue du concours ne sont pas directement contactés car les participations sont souvent nombreuses. Leur investissement est néanmoins apprécié et vivement félicité lors de la remise des prix du concours.

La remise de prix



Tous les ans, la cérémonie de remise des prix a lieu au **Salon Mondial du Tourisme**, en mars. Les 3 groupes gagnants sont reçus.

Cette année, il a été décidé que les prix remis ne seront que symboliques afin de motiver une participation au concours pour la cause et non pour le prix.

Le calendrier

Rentrée scolaire 2019 – 2020

Lancement du Concours.

Septembre 2019 à Janvier 2020

Création de la vidéo.

1^{er} Février 2020

Date limite d'envoi de la fiche d'inscription et du lien vers votre vidéo Youtube.

Fin Février 2020

Sélection des lauréats par le jury.

Mars 2020

Remise des prix lors du Salon Mondial du Tourisme à Paris.

Des questions ?

N'hésitez pas à parler de votre projet avec vos professeurs ou à le proposer dans le cadre de l'atelier de professionnalisation.

Vous pouvez aussi nous contacter directement:



Email: acpe.asso@gmail.com
Tel : 01 40 26 91 51
www.acpe-asso.org

Email: lpiron@ecpat-france.org
Tel : 01 49 34 83 16
www.ecpat-france.fr

Email: fftst@club-internet.fr
Tel : 01 47 57 75 03
www.fftst.org